Vol. XXXVIIII | Saint-Boniface, Manitoba, 22 Juin 1910. | No. 33

ABONNEMENT
Canada............$1.00 par année
Etats-Unis............1.50 "
Europe (compris le port)......2.50 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne............12 cents
Chaque insertion subséquente......8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune

AVIS Les annonces pour la France ou l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA.
(SAINT-BONIFACE, MANITOBA)

AVIS
Les personnes de Saint-Boniface qui ont acheté des coupons pour le STUDIO REMBRANDT sont avertie qu'elles peuvent venir en aucun temp et que les dits coupons seront remplacés à leur satisfaction.
R. A. STAFFORD,
Successeur du Studio Rembrandt

LE "MANITOBA."

En vue des prochaines élections, LE MANITOBA sera expédié pour la somme de 50 cts à toute personne qui s'abonnera d'ici au 20 juillet. L'abonnement sera bon pour un an à partir du 20 juillet. Avis aux annonceurs et agents d'annonce.

La St-Jean-Baptiste

Ce sera la fête de la St-Jean-Baptiste dimanche.

Nous publions ci-après des lettres qui montrent que nos diverses sociétés nationales fraternisent et qu'elles seront heureuses de participer à la démonstration du 26 à Saint-Boniface.

Encore une fois nous encourageons tous nos concitoyens à s'unir en ce jour d'allégresse patriotique. Soyons bons Canadiens-Français, c'est encore le meilleur et le plus sûr moyen de nous faire respecter des autres races.

Le programme de dimanche comprendra une procession de l'hôtel-de-ville à la cathédrale; à la cathédrale, démonstration religieuse. Tout a été préparé avec soin.

LETTRES D'ADHÉSION

Voici par ordre de date, les lettres reçues :

St- Boniface, 31 Mai 1910.

Monsieur A Beaupré
Secrétaire de la Société St-Jean-Baptiste de St-Boniface.

Cher Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que l' "Union Nationale Métisse St-Joseph de Manitoba" réunie en assemblée générale le 25 courant, après avoir pris connaissance de la résolution passée dans votre assemblée du 11 avril dernier, a passée à l'unanimité la résolution suivante

"L'Union Nationale Métisse St-Joseph de Manitoba profondément touchée des marques de sympathies et des précieux encouragements que lui a envoyées la société St-Jean-Baptiste de St-Boniface lui exprime sa gratitude et ses plus sincères remerciments et l'assure que, fidèle à son programme, elle fera tout en son pouvoir pour travailler de concert avec les associations Canadiennes-françaises afin de protéger leurs intérêts communs, tant au point de vue de la langue que de la religion.

Et que le secrétaire soit chargé de faire parvenir cette résolution au secrétaire de la société St-Jean-Baptiste de St-Boniface.

Agréez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments dévoués.

C. Teillet
Secrét-Général.

St-Boniface 1 Juin 1910

M. A Beaupré
Secrétaire de la société St-Jean-Baptiste de St-Boniface.

Cher Monsieur,

Nous accusons réception de votre lettre du 26 dernier, dans laquelle vous invitiez les membres de l'Union Nationale Métisse à assister à la célébration de la fête nationale du 26 courant.

L'invitation a été accueillie avec enthousiasme, et les membres de l'Union ont décidé d'y assister en aussi grand nombre que possible.

Ont été nommés comme délégués spéciaux représentant du Conseil général :

Mr. Roger Goulet, Président.
William Lagimodière 1 Vice-Président.
Alex. Riel Trésorier.
Représentants St-Vital :
M.M. Joseph Riel,
Herménégilde Bruce,
Pierre Dumas,
Alex. Plante,
Urbain Delorme,

L'Union Nationale Métisse remercie la société St-Jean-Baptiste de sa cordiale invitation.

Veuillez me croire cher Monsieur,

Votre tout dévoué serviteur,
C. Teillet
Sécrét-général

Winnipeg, 16, Juin, 1910.

J. A. Beaupré, Esq ,
512 Mc Intyre Blk.

Monsieur,-

En réponse à votre lettre du 10 courant, c'est avec plaisir que la Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg accepte l'invitation de se joindre à la société St-Jean-Baptiste de St-Boniface pour célébrer la fête nationale cette année le 26 juin ; et nous partirons en corps avec bannières et drapeaux en tête, de nos salles, à huit heures et quart pour de là se rendre à un certain point d'attente que vous voudrez bien nous lais er connaître d'ici à cette date.

La Soc. St-Jean-Baptiste de Wpg.

Par O Rhéaume
Secrétaire.

College de Saint-Boniface

FETES JUBILAIRES

Le comité du Jubilé d'argent a adressé la lettre suivante aux anciens élèves.

St-Boniface, mercredi, 1 Juin, 1910.

Mon Cher Condisciple,

L'heure de la réunion n'a-t-elle pas sonné pour les anciens élèves du collège de Saint-Boniface? Nous allons revenir à notre *Alma Mater*, revivre ensemble quelques heureux moments en évoquant les souvenirs de notre jeunesse.

Au mois d'août 1909, une classe d'anciens élèves célébra, au collège, un brillant conventum. Ces jeunes gens doués d'initiative intelligente clôturèrent leurs trois jours de fête en convoquant à une soirée amicale dans la grande salle du collège tous les anciens élèves des environs. L'enthousiasme le plus sincère et la plus franche cordialité furent les traits distinctifs de cette séance mémorable. Ce fut une révélation. Les anciens élèves commencèrent à se connaître, à se compter, à s'apprécier.— Ne pourrions-nous pas, se dirent-ils alors, préparer une réunion plus grande et plus solennelle?—Nous avons une belle occasion : cette année 1910 est le vingt-cinquième anniversaire de la prise de direction du collège par les RR. PP. Jésuites. C'est une époque dans l'histoire de notre institution.

Nous avons donc l'intention

A suivre à la page 4

Le Manitoba

Mercredi, 22 Juin 1910

Elections Generales

La Législature de notre province est dissoute; et le peuple est invité à se choisir de nouveaux députés.

La votation aura lieu le 11 juillet. C'est à Norwood que l'hon. M. Rogers en a, le premier, officiellement annoncé la nouvelle, lundi soir.

Nous aurons donc une brève campagne électorale, dans une saison où tout le monde a certains loisirs. D'ici la votation, nous consacrerons à peu près exclusivement notre journal à l'examen des questions publiques.

Immédiatement après ces quelques lignes, nous disons ce que nous pensons de la situation politique; et nous motivons notre désir de voir le gouvernement Roblin soutenu par l'électorat.

Pour qui voter

Il est assez curieux d'observer en ce moment le ton de la presse opposée au gouvernement Roblin.

Au fond, le *Free Press* et les autres journaux qui appuient M. Norris savent bien qu'ils sont battus d'avance. Mais il leur faut quand même essayer d'insuffler un peu d'énergie à ces pauvres troupes qu'on envoie à la bataille avec un chef absolument incapable de commander, en danger de rester lui-même sur le carreau dans le comté de Lansdowne.

Ces journaux, s'ils voulaient dire la vérité, informeraient leurs lecteurs que le gouvernement Roblin va voir augmenter la majorité qu'il a depuis quatre ans dans la Législature. On a beau promener ses regards sur la carte électorale, on ne voit pas bien quelles conquêtes l'opposition pourrait faire parmi les comtés qui appuient actuellement M. Roblin. Par contre il y a plusieurs comtés qui vont passer de gauche à droite et qui cette fois-ci se prononceront pour le gouvernement. Ne parlant que des comtés au sujet desquels nous avons des renseignements précis, nous pouvons écrire en toute assurance que Winnipeg-ouest, Dauphin, Emerson, Gimli, Lansdowne et Mountain, passeront du côté de M. Roblin.

Avec ces perspectives, avec l'organisation alerte et puissante du gouvernement, avec surtout les programmes qui sont en cause, on refuse de gober les vantardises des candidant et des journaux de M. Norris, qui se composent un air de confiance afin de ne pas trop laisser apercevoir le désarroi qui règne dans leurs rangs et qui prend tous les jours davantage le caractère d'une déroute.

• • •

Nous avons prononcé le mot *programmes*. C'est être bien poli pour M. Norris que d'appeler ainsi le fatras de réformes qu'il suggère au peuple et qui, sauf l'instruction obligatoire et l'Université d'Etat athée, —deux projets néfastes,— sont des lieux-communs tellement banals que les candidats de M. Norris eux-mêmes les ont à peu près mis de côté dans leurs discours.

Les candidats de M. Roblin ont au contraire des oeuvres substantielles à présenter à l'électorat. L'efficacité du gouvernement Roblin est tellement évidente, tellement admise que des milliers de libéraux qui votent à deux mains pour sir Wilfrid Laurier à Ottawa, appuient M. Roblin dans les affaires locales. Le même fait se reproduit dans Ontario pour le gouvernement Whitney. Ce qui veut dire que la tendance générale est de séparer de plus en plus la politique fédérale et la politique locale et de les juger toutes deux suivant leur mérites, indépendamment l'une de l'autre.

• • •

Nous sommes respectueux de l'opinion d'autrui, mais nous croyons rester dans les bornes voulues en exposant avec droiture et franchise les faits qui, suivant nous, ont maintenu jusqu'ici et maintiendront au pouvoir M. Roblin et ses amis.

M. Roblin, venu dans l'Ouest jeune homme, avec pour toute fortune son énergie et son honnêteté, a connu par expérience la mesure de protection qu'il faut donner à celui qui travaille: agriculteur, industriel, commerçant, ouvrier. Et les lois qu'il a faites, depuis neuf ans qu'il est premier-ministre, ont toutes convergé vers un point: rendre moins lourd au public le fardeau des taxes, et lui donner une plus grande somme de commodités et de protection.

Voyez: le premier acte de M. Roblin a été d'assurer à l'Etat le contrôle d'un chemin de fer, dont il réduisit les taux de transport, ce qui força les autres chemins de fer à baisser, eux aussi leurs taux. Résultat, une économie annuelle de centaines de mille piastres pour la classe agricole et commerciale.

Pour mettre le complément à cette solution du problème de nos blés, le gouvernement Roblin passe une loi, à la dernière session, par laquelle les élévateurs vont être contrôlés par l'Etat. De cette sorte, les grands propriétaires d'élévateurs, les minotiers, les boursiers, tous gens qui s'enrichissent sur la hausse et la baisse des blés, seront sujets à une réglementation si serrée qu'il ne leur sera plus possible d'acheter dans le Manitoba du beau blé, à prix réduit sous prétexte que son marquage est inférieur, pour le revendre ensuite, marqué No. 1 cette fois-ci, à grand profit.

Ce que le gouvernement a fait contre l'agio sur les blés, ils'apprête à le faire contre l'agio sur les viandes. On sait tout ce que les grands propriétaires d'abattoirs nous font payer pour la viande qu'ils nous vendent. Il y a un trust qui nous ronge, visiblement, et nous ne pouvons presque pas nous en défendre. Tout ce que nous savons c'est que l'éleveur, le cultivateur, vend son bétail à aussi bas prix que jamais et que le marchand détailleur vend très cher. Et cependant le marchand détailleur ne fait pas de profit démesuré parce qu'il est lui-même obligé d'acheter aux abattoirs à prix exorbitant C'est l'intermédiaire entre l'éleveur et le marchand détailleur qui absorbe le profit; d'un côté il extorque l'éleveur en ne lui payant qu'un vil prix; de l'autre il revend au poids de l'or au marchand détailleur Il empoche,— et au bout du compte, c'est le consommateur qui paie.

Le gouvernement Roblin a vu là une criante exploitation, et le système d'abattoirs municipaux qu'il préconise fera disparaitre la troupe des intermédiaires qui mangent les profits de cette belle industrie de la viande. Avec ces abattoirs municipaux, le cultivateur vendra immédiatement son boeuf au boucher-détailleur. Le cultivateur vendra plus cher au boucher détailleur; le détailleur vendra moins cher au public; il sferont tous deux des profits légitimes et le consommateur cessera d'être rançonné sans merci.

A côté de ces oeuvres qui sont si clairement bienfaisantes, mentionnons en passant le téléphone-Etat. Le taux du téléphone a été réduit; le réseau s'en est accru de telle sorte que c'est une véritable toile tissée sur toute la province; avec son centre à Winnipeg, le téléphone est installé dans toutes les villes et villages de la province; le marchand dans sa paroisse, le cultivateur sur sa ferme sont en communication constante avec les banques, les élévateurs, leurs fournisseurs; la vie sociale s'en agrémente aussi du plaisir très appréciable de pouvoir se dire bonjour à des milles et des milles de distance.

Toutes ces grandes entreprises ont marché de pair avec une prévoyante gestion de la chose publique, du rouage de l'Etat gouvernant, si vous voulez: administration de la justice, travaux d'utilité générale, finances, instruction publique.

Le gouvernement Roblin a tenu en bon ordre toutes les choses existantes et il est parvenu à exécuter le colossal programme énuméré plus haut tout en faisant en même temps un crédit superbe à la province. Le dernier exposé budgétaire affirmait un surplus de $624 118.67. Les actions de la province se vendent au pair et plus qu'au pair sur les marchés de Londres, où pourtant les valeurs sont l'objet d'un contrôle sévère.

Il faut attribuer en bonne partie à la taxation des grandes corporations par M. Roblin les succès administratifs du gouvernement. C'est cette taxe qui a permis à l'Etat de développer avec tant d'activité les ressources de la province. Mettre toutes choses sur un bon pied, tout en allégeant le fardeau des impots du peuple, voilà le tour de force accompli par le gouvernement Roblin.

Ce que nous disons est si vrai que les gouvernements libéraux de l'Alberta et de la Saskatchewan nous ont copié, —à leur honneur comme aux nôtre— une bonne partie de nos lois. Les premiers ministres Rutherford et Scott ont eu de nombreuses conférences avec M. Roblin touchant la question des téléphones, des élévateurs, des *meat trusts* et autres sujets qui concernent à peu près au même degré tout l'immense pays qui va de Winnipeg aux Montagnes Rocheuses. Et à peu près toujours, c'est l'avis de M. Roblin qui a prévalu dans ces conférences interprovinciales.

• • •

Nous avons énuméré quelques-uns des motifs d'ordre général qui peuvent engager tout bon citoyen à voter pour le gouvernement Roblin. Pour nos comtés français, pour les électeurs français de la province, il y a bien d'autres considérations. Que le *Nouvelliste*, par exemple, ne s'imagine pas qu'il va faire prendre pour argent les sornettes ignorantes qu'il débite au sujet de l'instruction obligatoire telle que la préconise M. Norris.

Nous le répétons au *Nouvelliste*, nous le répétons au *Free Press*, nous le répétons aux candidats français de M. Norris, l'instruction obligatoire, *dans les circonstances*, est inacceptable pour nous; elle ne sera pas acceptée.

Instruction obligatoire, Université d'Etat athée, voilà les deux articles du progamme Norris que nous signalons d'une manière spéciale à nos comtés. Nous avions l'intention de nous occuper ici de ces deux instruments d'injustice et de tyrannie; mais cet article est long et nous devons y mettre le point final. Il y aura encore d'autres semaines, et nous aurons encore notre plume. Il y a bien des petites choses que les candidats français de M. Norris feignent d'ignorer. Il faudra pourtant en arriver aux explications!


M. JOSEPH BERNIER, M. P. P.
Candidat dans St-Boniface.

Le Comte de Saint-Boniface

Les électeurs du comté de Saint-Boniface, réunis en convention nombreuse, à Norwood, lundi soir, ont de nouveau invité M. Joseph Bernier à se porter candidat.

M. Bernier a accepté avec plaisir. Ses amis peuvent compter qu'il fera une lutte active et énergique. De notre côté, nous demandons à tous ceux qui appuient sa candidature —et ils se recrutent cette fois-ci parmi d'anciens adversaires comme parmi de vieux amis— à travailler sans relâche au succès de cette élection. Ce sera le triomphe non d'un parti, mais d'un groupement de bonnes volontés autour d'un principe de liberté attaqué.

Nous demandons que rien ne soit négligé; tout compte dans une élection. Du travail constant, méthodique, serré.

Au reste, on y met partout un entrain dont il convient d'exprimer dès maintenant de la gratitude.

A propos de Candidatures

Nous avons déjà dit ce que nous pensions des candidatures Molloy.

M. Thomas Molloy a senti la partie trop risquée dans Carillon; il s'est retiré, et ce sera M. Chevrier qui recevra le coup de massue.

Mais M. William Molloy reste candidat dans LaVérendrye.

Nous serions bien, en vérité, avec M. William Molloy pour prendre soin de nos traditions, de nos intérêts nationaux, de tout ce pour quoi nous nous sommes si ardemment battus depuis vingt ans.

Que nos paroisses y songent! Il y a des politesses qui ne sont pas permises; et celle qu'on demande au comté de LaVérendrye en est une.

Il vaut mieux renvoyer à la Législature une députation homogène, unie, consciente de ses devoirs; il vaut mieux renvoyer en chambre les quatres hommes qui ont fait leur devoir et qui valent mieux pour défendre nos intérêts que M. Wm Molloy ou M. R. A. Bonnar.

M. Chevrier, qui devait prendre la conduite des forces oppositionnistes dans nos comtés français, s'en est bien tiré en vérité!! Il peut se flatter d'avoir bien fait les choses et de présenter à nos vieilles paroisses, un choix judicieux de candidats!!

Comprenons, et agissons en conséquence.

Dans Carillon

M. Horace Chevrier marche à une défaite. Jamais les amis de M. Albert Préfontaine, le député sortant de charge, n'ont été aussi nombreux.

M. Aime Benard

DANS ASSINIBOIA

Lundi le 27 juin à Eli; Mardi, le 28 juin, St Eustache; Mercredi 29 juin, Baie St-Paul; Jeudi le 30 juin, Headingly; Samedi le 2 juillet, St Charles; Lundi le 4 juillet, St François Xavier; Mardi le 5 juillet, Rosser; Mercredi le 6 juillet, Lillyfield; Jeudi le 7 juillet, St James; Vendredi le 8 juillet, King Edward; Samedi le 9 juillet, Brooklands.

ASSEMBLEES

Monsieur Joseph Bernier a l'honneur d'annoncer les assemblées suivantes:

Juillet 1er Niverville 8h. p. m [village
— 2- Ste Agathe 8h. p. m. [village
— 3- St Adolphe midi vil.
— 3- St Norbert 8h. p. m.
— 4- St Boniface 8h p m.
— 5- Norwood 8h. p. m.
— 6- St Vital Est 8h. p. m. [Ecole Mager
— 7- St Vital Ouest 8h. p. [m. Village

L'adversaire de M. Bernier est cordialement invité avec ses amis.

DIEU SAUVE LE ROI!

Canadiens, rallions - nous

Grande Célébration à l'occasion de la fête Saint-Jean-Baptiste, dimanche le 26 juin.

PROGRAMME

9h A. M. Réunion de tous les membres de l'Association à l'Hotel-de-Ville.

9h. ½ Départ de la procession pour la Cathédrale.

10h. Messe solennelle, sermon de circonstance par le Rev. M. Jouhert, musique spéciale préparée par le Choeur de la Cathédrale, adresse du Président.

Après la messe, la procession accompagnera le Président jusqu'à l'Hotel-de-Ville.

Ordre de la procession

Drapeau. Fanfares. Elèves de l'Ecole Provencher. Membres des Société St-Jean-Baptistes Membres de l'Union Nationale Métiss St-Joseph du Manitoba. Membres de la Société St-Jean-Baptiste de St-Boniface. Saint-Jean-Baptiste, Officiers des Sociétés S-Jean-Baptiste soeurs. Officiers de l'Union Nationale Métisse. Officiers de la Saint-Jean-Baptiste de St Boniface.

L'UNION FAIT LA FORCE

Grande Celebration Religiense

À ST-JEAN BAPTISTE

Ce sera le 3 juillet.

Mgr. Dugas officiera pontificalement.

Voici le programme qui sera exécuté:

MESSE SOLENNELLE à 9½ h A. M.

Entrée- Cassandra, Ouvertare T. H Rollison, Orchestre.

Messe en l'honneur de Ste Cecile. A. Kaim Choeur et Orchestre.

Kyrie-Gloria-Credo-Sanctus-Agnus Dei

Offertoir — O Deus ogo amo te. J. B. Pauer. Choeur et Orchestre.

Sortie— Haec Dies. Victor Hammerel Choeur et Orchestre.

• • •

VEPRES SOLENNELLES.—à 3h P.M. Tons irréguliers. Plain-Chant avec Orchestre

• • •

SALUT SOLENNEL.

O Salutaris - - - - - - - - R. Riga
Ave Verum - - - - - - - Ch. Counod
Ave Maria - - - - - - J. Wiogand
Tantum Ergo - - - F. Verdusson, S J.
Laudate Dominum - - L Lambillotte.

SOLISTES

1ers Tenors.

C. F. Cardinal, V. J. Guibert, C. W. Raymond, X. Gosselin, Geo. Lévêque.

2èmes Ténors.

A. Potvin. Leo Girard.

1ères Basses

J. A Beaupré. N. L. Crépaut. O. Leclere.

2èmes Basses.

Chs. C. Bernier. J. O. E. Levèque. J. H. Clement. J. P. Proulx.

• • •

SOIREE MUSICALE.

A— Ouverture - Tadella - V. T Bendix Orchestre
B— Les Soirées de Québec - E. Gagnon Choeur
C— Les Cloches Bleues d'Ecosse - H. Farmer
Solo de Violon par A. Beaudry.
D— O Carillon - Sabatier Chant Patriotique J. A. Beaupré.
E— On demande un acteur Farce en un acte par Régis Roy.
Monsieur Lascène gérant du Théatre Thalie. J. Legouarguer
Baptiste Campagnard, aspirant acteur. Geo. Levèque
F— Le Corsaire - L. de Rillé. Choeur
G— Cuba, Indépendance. Marche C. D. Henniger Orchestre

H— Sérénade - L. de Rillé. Octuor.
I— Sélection pour Violoncelle - H H. G. L. Grivean.
J— Les deux Grenadiers - Robert Shuman Chant A. Potvin
K— A nos compatriotes de Saint-Jean-Baptiste - XXX. Orchestre
L— Chanson comique H. B. C Jos. Legouarguer
M— O Canada - C. Lavallée. Choeur.
N— The Sentry - A. H Haskins Orchestre
O— Dieu Sauve le Roi.

Portes ouvertes à 6½ P. M. - Lever du rideau 7 P. M.

Joli mariage

Hier matin, à la cathédrale, eut lieu le mariage de monsieur Camille Teillet avec mademoiselle Sarah Riel, fille de notre estimé concitoyen M. Joseph Riel, de Saint-Vital et nièce de feu Louis Riel.

La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé Gagnon. Melle Riel était accompagnée de son père, et M. l'Inspecteur Roger Goulet servait de témoin au marié.

Dans l'après midi, un délicieux repas fut servi sous la tente, près de la maison de M. Riel, aux nombreux amis accourus de plusieurs paroisses pour fêter l'heureux couple.

M. Louis Lépine lut une adresse de félicitations et de souhaits pour le bon succès des entreprises de M Teillet, puis il y eut discours par M. l'Inspecteur Goulet, M Joseph Bernier, M.P.P., et M. l'Inspecteur Potvin. Après une réponse heureuse du nouveau marié, on entra dans la maison de M. Riel, où il eut chants et amusements jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Les nouveaux époux reçurent de nombrex et riches cadeaux

Nous leur offrons nos meilleurs voeux de bonheur.

Assemblées Publiques

Convoquées par M. J. B. Lauzon, M. P. P. candidat dans "La Vérendrye" aux endroits suivants:

Jeudi, le 23, à 8 h p. m., à l'école de Thibeauville.

Samedi, le 25, à 8 heures p.m. à la salle municipale de LaBroquerie.

Lundi, le 27, à 8 hrs à la Salle Giroux.

Jeudi le 28, à 8 hrs. p. m. à l'école de Clearspring.

Jeudi le 30, à 8 heures,p m. à la maison d'école de l'Isle des Chênes.

Vendredi 1 Juillet, à 8 heures, à Niverville.

Samedi, le 2 de juillet, à 8 h. p. m., à la maison d'école de Grande-Pointe.

Lundi, le 8 juillet à huit hrs. p. m., à la salle municipale de Lorette.

Mardi, le 5, à huit hrs., à l'école de Prairie Grove.

Mercredi, le 6, à huit hrs., à l'école de Rosewood.

Jeudi, le 7 juillet, à 8 heures, p. m., à la salle municipale de Ste Anne.

Tous sont cordialement invités à ces assemblées. M. Wm. Mulloy; l'adversaire de M Lauzon est spécialement invité

Dieu sauve le Roi!

Concert

L'Union Nationale française de l'Ouest a donné un nouveau concert, samedi, le 18 juin, dans ses locaux, 23 rue Dumoulin

Les membres et leurs invités se sont rendus nombreux à cette fête musicale.

Nous félicitons nos frères français d'organiser de semblables soirées. Il sort de ces réunions tout un monde de bonnes choses: esprit de solidarité, cordialité de relations, redoublement d'amour pour la France

L'Union fait à ses membres honoraires très bienveillant accueil M. Joseph Bernier, invité au concert de samedi, a été reçu avec une spéciale amabilité; et ce fut pour lui un sensible plaisir de dire publiquement son admiration pour la vieille-mère-patrie, pour la France, dont les ressources d'énergie sont inépuisables et dont la lumière fait toujours rayon sur le monde.

—Le cigare 1912 est en vente au bureau de J. B. Leclerc.

Chez Nous ET Autour de Nous

—Distribution des prix hier soir au collège.

—On demande une servante, s'adresser à Madame J. A Cusson 23 Rue Desautels application personnelle.

Il y a plusieurs préparations contre la toux, mais il n'y a qu'un seul Allens Lung Balsam; faites en l'essai.

—Madame Renaud, No. 11, rue Masson, annonce au public qu'elle prendra des engagements comme garde malade.

—A vendre, un appareil complet de scierie, et aussi lots et terres à bas prix. S'adresser à Joseph Hébert, Saint-Boniface.

—A vendre par MM. Guilbault et Cie., du bois de chauffage de première qualité: épinette, tremble et cyprès, en gros et en détail. Téléphone 60[illegible].

La Bearine est une pommade simple et agréable préparée avec de la graisse de l'ours du Canada, elle nourrit les racines des cheveux et les fait croitre. 50 le pot.

Agréable au goût comme de la crême. L'Emulsion D. & L. est employé par ceux qui souffrent de grands froids et d'hemorragies avec les meilleurs résultats.

—Demandé: Un agent parlant le français pour solliciter de l'assurance sur la vie pour une compagnée bien établie. Contrat libéral offert. Adressez: P. O. Box 636, Winnipeg.

—Argent à prêter sur lots de villes et sur fermes, taux des plus raisonnables; s'adresser à Messieurs Bernier, Blackwood, Bernier et Beaupré .512 McIntyre Block Winnipeg

—Le "Canadien-Français" a dédié son numéro anniversaire à la mémoire du regretté docteur Lambert. C'est une pensée délicate. Nous en louons sincèrement notre confrère.

Avez-vous trois à quatre cents acres de terre sur la Rivière Rouge que vous désirez vendre? Voyez C. A Gareau immédiatement, 48 rue Dumoulin ou téléphonez: Main 7187.

La débilité générale et l'épuisement généraldemandent un tonique général pour l'organisme L'émulsion D. & L. constitue un tel remède. Elle reconstruit le corps et donne la santé.

—On demande cinq filles pour travailler à la fabrication de bretelles; s'adresser à la Western Suspenders Manufacturing Co, 160 Rue Princess, Winnipeg, block Chambers of Commerce, chambre No. 217.

—La distribution des prix au couvent de St. Norbert, aura lieu vendredi, 24 juin à 7 30 p m. La sortie des élèves pensionnaires aura lieu samedi matin; celles de la ville viendront par le "Flyer" qui arrive à Winnipeg à 7.15 hrs a.m.

—A une assemblée de la société St. Jean-Baptiste de Winnipeg, tenue dimanche dernier le 19 juin, cette société a accepté avec plaisir l'invitation de se rendre à St-Boniface le 26 juin pour y fêter la Fête Nationale avec ses confrères de St-Boniface. La Société profite de l'occasion pour inviter tous les Canadiens-français ou tous ceux qui parlant la langue française à vouloir bien s'unir à elle dimanche prochain le 26 courant et se rendre en aussi grand nombre que possible dans les salles du Cercle Sacré-Coeur pour de là s'organiser et partir en procession pour se rendre à St-Boniface. Le départ des salles se fera à huit heures et demie. La messe aura lieu à 10 heures. A. M.

—M. Léon Bénard désire informer le public que le char de chevaux annoncé depuis deux semaines, est arrivé et installé dans les écuries de M. Despatis, sur la rue St. Jean Baptiste, en arrière du Collège St. Boniface. Une visite est sollicitée.

Vous ne pouvez pas tout éviter, Piqûres de moustiques, brûlures de soleil, contusions, blessures de la peau. Quelques uns de ces maux vous atteindront surement cette saison. Ayez sous la main une boite en métal de Davis Menthol Salve 25 sous.

Les jeunes filles ont besoin fréquemment d'un bon tonique fortifiant et capable de produire du sang. Pour ce but rien n'égale le Ferrovim, préparé avec du maigre de boeuf, du fer et du vieux vin espagnol pur de Xérès. Il donne rapidement les couleurs aux joues et fortifie tous les organes, $1.00 la boutei le.

—A une assemblée du Choeur de la Cathédrale, tenue le 17 juin 1910, il a été résolu: Que les Membres du choeur présentent leurs plus vives sympathies à la famille de M. J. B. Leclerc, à l'occasion du deuil où elle vient d'être plongée par la mort de Mlle Angélina Leclerc. Que copie de cette résolution soit transmise à la famille et au journal "Le Manitoba." A. Potvin, Secrétaire. pro tempore.

—Depuis la publication de la liste des prix de l'Exposition de Winnipeg, on a ajouté une nouvelle classification pour les chevaux canadiens-français. L'Exposition durera dix jours cette années: du 13 juillet au 23. Les autorités de l'exposition espèrent que l'institution de cette classe aura pour effet de faire connaitre davantage le cheval canadien-français, dont un bon nombre de specimens devrait se retrouver à l'exposition. Pour plus amples renseignements à ce sujet, s'adresser à A. W. Bell, Banque Union.

—Grande célébration religieuse et patriotique à St. Jean-Baptiste Man., le 3 juillet 1910. Départ de Winnipeg à 7.25 a.m., départ de St. Jean-Baptiste 8.59 pm. retour 10 25, billet aller et retour $1.50 4 chars réservés; cette réduction: ne s'applique que pour les chars et non au reste du train. Billets limités à 240. Les personnes désireuses d'assister feraient mieux de se procurer leurs billets immédiatement. Le choeur de la cathédrale désire offrir ses remerciements aux citoyens pour leur généreuse souscription et à Mesdames Rochon et Lévêque pour leur dévouement à faire cette collection.

Un accident lamentable

Nous avons appris avec beaucoup de regret que Marie, enfant de notre concitoyen M. Léon Roy s'était brulée d'une manière affreuse, dimanche, en jouant avec des allumettes. La pauvre petite victime, âgée de quatre ans, est morte hier à l'hôpital de Saint-Boniface. Madame Roy qui avait héroiquement essayé d'éteindre la robe toute en feu de l'enfant s'est infligée de douloureuse blessures aux mains.

Nous offrons l'expression de notre profonde sympathie à monsieur et à madame Roy et à leur famille.

NAISSANCE

Madame Roger Goulet jeudi dernier, une fille à laquelle les parrain et marraine ont donné les noms de Marie, Hélène, Liliane.

LA MACHINE HUMAINE



M. STANISLAS TESSIER,

Avez-vous remarqué combien il est étrange de constater que des personnes connaissant exactement, à la perfection même, le fonctionnement des machines les plus compliquées, semblent ignorer ou se soucient peu de connaître le mécanisme de leur propre corps; méconnaissent la nécessité d'observer strictement et régulièrement les lois élémentaires qui régissent l'action hygiénique de leur propre organisme.

Les cultivateurs, les artisans et autres paraissent savoir qu'en prenant soin de leurs instruments agricoles ou de leurs outils, ils peuvent non-seulement les faire fonctionner mieux, mais les faire durer plus longtemps.

Le mécanicien sait qu'il doit posséder à fond l'agencement de la locomotive avant de pouvoir en conduire une sur un chemin de fer.

Le gamin, avec sa bicyclette, sait qu'il faut y mettre souvent de l'huile, la nettoyer et en prendre grand soin, sinon elle ne sera pas longtemps utile et finira par se détériorer.

Prenons un autre exemple que nous voyons chaque jour aujourd'hui: celui du jeune homme élégant et fastueux qui conduit son propre automobile dans les longs voyages. Il devient tellement épris de son fonctionnement, et s'y intéresse à un si haut degré qu'il oublie la valeur de ses beaux vêtements et de son apparence extérieure. Voyez-le se rouler sous le véhicule, se placer sur le dos, en plein dans le chemin, et examiner en l'air ce qui a bien pu fausser l'action du mécanisme. Il regarde peut-être cette voiture comme un simple jouet qu'il mettra de côté à la fin de la saison des vacances, et cependant il lui consacre sa plus délicate attention et les soins les plus minutieux, tandis que s'il consacrait seulement la moitié de son attention à l'étude du fonctionnement de sa propre anatomie, il pourrait prolonger sa vie de plusieurs années et s'exempter bien des douleurs et des maux.

La machine humaine est un automobile autrement précieux et important que la plus ingénieuse voiture qui n'ait jamais été imaginée et construite, et c'est à nous qu'il appartient d'en prendre soin et de la faire marcher.

Pour cela, une étude et une sollicitude de tous les instants ne sont pas de trop!

Nous étonnerions beaucoup de gens en leur disant qu'ils pourraient trouver les recommandations qui précèdent à la page 1157 des Débats de la dernière Session de la Chambre des Communes, dans un discours du Dr T. Chisholm, député d'Huron-Est, se plaignant de l'indifférence avec laquelle notre population accepte tous les maux, sans chercher à les prévenir par de saines règles d'hygiène, par une intelligence approfondie des hauts et des bas de l'organisme et du mode d'y remédier.

Est-il une maladie plus commune, une affection douloureuse plus répandue que la dyspepsie?

Et cependant, combien de gens se laissent terrasser faute de comprendre que le vrai moyen de permettre à l'estomac de remplir son rôle est de renforcer le sang, de retremper le corps tout entier en mettant au point la circulation.

L'estomac fonctionne indubitablement mieux si le sang est vigoureux et la circulation active; tout se consume mieux et produit plus de pouvoir vital, si le mouvement est actionné par une force motrice intense.

Le vrai moyen de guérir la dyspepsie, c'est d'activer le corps tout entier et le sang en particulier.

Voilà tout ce que le monde devrait savoir.

Un automobile qu'on voudrait faire marcher avec de la gazoline de pacotille tomberait en panne au premier tournant.

Un estomac qu'on veut faire fonctionner avec du sang vicié ne peut rien produire de bon, ne peut pas nourrir un homme.

Que prendre pour régénérer le sang?

Prenez les Pilules Moro, il n'y a rien de tel pour le sang; elles décrassent le système, activent le fonctionnement, régularisent les déchets, grandissent la production et assurent la marche régulière irréprochable de la machine humaine.

Voici une lettre éloquente d'une personne qui a pris les Pilules Moro pour guérir la dyspepsie:

Hull, 18 juillet 1909.

Messieurs,

Je viens vous remercier de l'excellent traitement que vous m'avez ordonné pour la dyspepsie et des Pilules Moro que vous m'avez fait prendre et qui m'ont guéri en peu de temps. Maintenant, je vais parfaitement bien et je suis ponctuellement vos instructions. Je ne me ressens plus du tout de ma dyspepsie et mon poids a beaucoup augmenté.

La cause de mon mal était que je mangeais trop vite. J'allais prendre mon lunch à un mille et demi de mon travail, je m'empressais d'avaler mon manger et de courir pour retourner à temps pour la reprise de l'ouvrage.

Quand vous m'avez expliqué le mécanisme de la digestion, j'ai compris l'erreur que je commettais et la raison de mes mauvaises digestions.

Les Pilules Moro, ces bonnes pilules m'ont rétabli l'estomac parfaitement. J'ai réformé ma façon de manger.

Maintenant, je vais à merveille, et, si j'avais connu le remède, il y a longtemps que j'aurais échappé aux douleurs.

Pour renforcir le sang et rétablir la constitution, il n'y a rien au monde de préférable aux Pilules Moro.

Bien à vous,

STANISLAS TESSIER,

88 rue Victoria, Hull, Qué.

CONSULTATIONS GRATUITES

—Par les Médecins de la Compagnie Médicale Moro tous les jours, excepté les dimanches, de 9 heures du matin à 6 heures du soir, au No. 272 rue Saint-Denis, Montréal. Aussi consultations par lettre à tous les hommes malades qui demeurent en dehors de la ville.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux États-Unis, sur réception du prix, 50c une boite, $2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE MÉDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.

Municipalite de Montcalm

Sixième séance du Conseil de la Municipalité de Montcalm tenue à Letellier de septième jour de juin 1910.

Présents: William Fraser préfet, Eugène Cartier, Harry Franks, Gaspard Bérard, Georges Beaupré, Moise Jutras et James Plamondon.

Plamandon Cartier— Que le conseil aide à l'ouverture d'un fossé à travers le E½ 32-1-2 tel que requis par la demande de Thomas Berniche. Adopté

Bérard-Jutras.—Que le secrétaire soit autorisé à payer à Octave Baril et à Paul Lavallée, aucun argent recommandé par le préfet sur leur contrat.

Bérard-Jutras.— Que le préfet soit autorisé à faire des arrangements avec la Municipalité de Salaberry, pour faire faire un chemin de deux milles entre les deux Municipalités. Chaque Municipalité devant payer la moitié du coût. Adopté.

Cartier-Plamondon.— Que les piles soient fournies au prix coûtant à E. Mousseau, et que les piles soient mesurées par le préfet. Adopté.

Beaupré-Jutras.—En vu des nombreuses signatures de la requête montrant qu'il est impossible d'obtenir de l'eau à Letellier, par le creusement des puits, et considérant que le village est situé à deux milles de la rivière, ce conseil consent à aider pour un certain montant le creusement d'un lac artificiel pourvu que le gouvernement fournisse un montant assez considérable. Adopté.

Plamondon-Bérard.— Que le rapport du comité des finances soit adopté. Adopté.

Bérad-Jutras.—Que le conseil s'ajourne au premier mardi de juillet. Adopté.

JOSEPH BARIL

Sec-Trés.

Municipalité de Montcalm.

AVIS.

On demande un instituteur ou une institutrice bilingue diplomé pour le district d'école Gascon. S'adresser à J. Gerardeau Sec. Tres. Oak Point Man.

Cité de St-Boniface

Aux propriétaires de chiens: Prenez avis que trois jours après la date de cet avis, si vous ne prenez pas une license de chien vous serez poursuivie suivant la loi. Daté ce 22ème jour juin 1910.

Jos. THOMPSON

Gardien d'enclos,

128 Rue du College Norwood.

FEUILLETON DU MANITOBA

Les Noellet

(Suite)

N° 27

Le cortège s'arrêtait, et un parent des Noellet, qui portait trois ou quatre petites croix d'un pied de long, en lattes de châtaignier, en piquait une à l'angle de deux talus, parmi d'autres qu'avaient laissées là les morts de l'année passée. Et cela voulait dire : " Vous qui êtes du même coin du Bocage, quand vous menez vos bêtes au champ ou ramenez vos charrois, bonnes gens que j'ai connus, priez pour Jacques Noellet l'un des vôtres, qui a traversé ce chemin, comme vous le traversez, vous-mêmes, allant à sa dernière demeure sur les épaules de deux laboureurs du Fief-Sauvin. Bonnes gens, hâtez-vous, et ne m'oubliez pas tant que la terre et la pluie n'auront pas pourri ces deux brins de châtaignier plantés ici en souvenir de mon passage."

Puis le cortège se remettait en marche ondulant avec le chemin dans la campagne tiède et troublée.

O pères, ô Celtes blonds, vous emportiez ainsi vos morts suspendus à une branche des bois, jusqu'au tertre vert où ils devaient reposer. Vous longiez ainsi les sentiers, en troupe lamentable. Les cris des femmes, les voiles dont elles se couvraient, les têtes hardies et rudes, les cheveux longs des hommes, ces natures primitives, aux sensations violentes, que le plaisir ou le deuil fond tout entières : rien n'avait changé. C'étaient les usages et le décor mêmes que vous avez connus Vous étiez là dans vos fils, dans vos filles et jusque dans les choses. Vos os étaient mêlés à la poussière qu'ils foulaient. Votre sang devenu sève emplissait les épis Il y avait dans les pervenches ouvertes au bord des fossés un peu du regard bleu de vos vierges. Il y avait un regard aussi dans les gouttes transparentes qui pendaient au bout des rameaux. Des frissons de vent passaient comme des voix, des voix qui n'ont plus de mots, mais qui pleurent encore. La terre, les herbes, la rosée, les fleurs du chemin, toute cette matière qui avait formé des corps et touché des âmes s'agitait autour du cercueil de Jacques, et l'enveloppait de sa plainte.

La cloche se mit à sonner. A ce moment, Jacques sortait à jamais de la campagne où il était né, la Genivière s'effaçait et l'église neuve, tout près, dressait sa flèche ajourée où la silhouette du sonneur se courbait en mesure.........

Lorsque, après le long office de l'église, le corps fut porté au cimetière et descendu dans la fosse dont l'argile jaune tachait le gazon, lorsque la dernière bénédiction du prêtre l'eût abandonné au fossoyeur, il y eut encore de grands cris, et, pour la dernière fois, la pensée de Jacques traversa de l'esprit de ces gens venus là par convenance ou par sympathie. Puis cette foule se brisa et s'émietta dans le cimetière. On se cherchait autour des tombes. Le lien qui avait groupé les femmes et les hommes était rompu. Les familles se reformaient pour sortir et s'écoulaient dans toutes les directions déjà ressaisies par la vie, éprouvant je ne sais quelle joie à parler, à marcher à pas plus grands, à oublier le mort sur lequel retombait maintenant la glaise lourde et molle.

Après les autres, les Noellet quittèrent le cimetière. Le métayer et sa femme allaient l'un près de l'autre, étrangers à ce réveil de paroles et de mouvement qui bruissait autour d'eux. Ils étaient seuls, — car leurs enfants avaient pris les devants,— et si avant plongés dans la vision de celui qui venait de les quitter qu'ils ne faisaient nulle attention à nulle autre chose. La mère le revoyait tout petit, quand elle l'allaitait, dans ces premières années du mariage qui sont bien chargées et bien douces; il était bel enfant vraiment et si fort ! il riait volontiers. Pour Julien, il songeait, il songeait surtout au vaillant laboureur que l'enfant promettait d'abord, et à la pauvre figure qu'avait plus tard le petit soldat quand il revint de la caserne, dans sa tunique trop large.

A voix basse, en quelques mots rapides, ils échangeaient leurs douleurs résignées. Et Pierre ? Tous deux, ils y pensaient peut être. Mais ils ne prononcèrent pas son nom.

XXI

Le soleil n'était pas levé, quand la voix de Julien Noellet éveilla le valet qui dormait au-dessus de la boulangerie.

—Ohé! descends lier la grande paire de boeufs et dépêche !

L'homme fut étonné, car, au mois de mai, la saison des labours est loin, celle des charrois n'est pas commencée, et quant aux foires, outre que le métayer n'y allait plus régulièrement comme autrefois il n'en avait pas été question la veille. Or vendre une paire de boeufs, — celle-là surtout ! — c'est une affaire grave qui se discute et se mûrit. Le métayer n'avait parlé de rien de pareil. Pourquoi donc enjuguer les bêtes ?

Le valet raisonnait ainsi tandis qu'il se vêtissait à la hâte et descendait, les yeux lourds, l'échelle qui conduisait à sa chambre.

Il trouva son maître sur la chaussée pavée qui coupe en deux l'étable, occupé à considérer, les bras croisés, ses six boeufs de labour qui tournaient la tête vers lui, et demandaient d'un mugissement bref, la crèchée du matin. Julien Noellet paraissait sombre. Mais n'était-ce point l'ordinaire, à présent ? Le valet n'osa rien demander. Il alla prendre, le long du mur, le joug de cormier poli, le posa sur la tête des plus beaux boeufs, Vermais et Fauveau, tachés de blanc et de roux, hauts d'échine, larges de croupe, et, tandis qu'il serrait la pièce de bois au ras des cornes avec la courroie, il remarqua que deux larmes coulaient sur la joue creusée du métayer. Quand toute la lanière fut enroulée, il décrocha l'aiguillon, et attendit un ordre, appuyé sur l'épaule énorme de Vermais. Julien soupira et dit :

—Tiens, mon pauvre gars, regardes-les bien : on n'en trouve pas souvent dans la vie d'aussi beaux que ceux-là.

— Ça se peut, répondit le valet.

— Ils sont joliment la paire, reprit le métayer; c'est le même poil et le même âge. Vermais serait peut-être, peut-être un peu plus fort. Jamais ils n'ont refusé de tirer, jamais ils n'ont été malades, pourtant il y a eu des journées dures.

— Pour ça oui, patron.

— Ce n'est pas que je méprise les autres: Chauvin et Rougeais sont de bonnes bêtes aussi; Caille et Nobleau feront leur devoir tout comme d'autres, quand ils seront plus vieux; mais ceux-là, je les aimais.

— Vous allez donc les vendre, que vous les regrettez ? demanda l'homme.

— Je vais où je veux, répliqua sèchement le métayer. Mène-les dehors, et prends la route.

Le domestique passa une blouse par-dessus ses vêtements, car il bruinait, et poussa les boeufs hors de l'étable. Au fond, que lui importait ? Vendre une paire de boeufs, en racheter une autre, être ici, être là, suivre les chemins ou faucher, c'était toujours obéir et gagner sa vie. Son large visage, un instant étonné, reprit bientôt sa placidité habituelle. Sans plus rien dire ni rien penser, il se mit au pas de ses bêtes, à la hauteur de leur poitrail, sifflant deux notes connues d'elles, pour les encourager.

Le métayer s'en allait derrière, appuyé sur son bâton d'épine roussie qu'une cordelette de cuir rattachait au poignet. Le plus souvent il baissait les yeux. Quand il les levait, et qu'il apercevait les croupes fauves de ses boeufs préférés, leur poil bien tacheté, leurs mufles balancés de droite et de gauche par la cadence de la marche et d'où s'élevait un souffle blanc dans l'air glacé du matin, un soupir lui gonflait la poitrine. Il se remémorait les profonds labours qu'il avait faits avec Vermais et Fauveau! le jour où il les avait achetés à la foire de Sainte-Christine, avec Jacques ! toutes les occasions qui s'étaient offertes de les vendre à gros bénéfice Mais il y tenait trop. C'était sa joie à lui de contempler son harnais au complet, ses six boeufs attelés ensemble. Peut-être en était-il puni, car il s'était souvent énorgueilli à leur endroit. Les vendre et surtout ne pas les remplacer, quelle honte! Quel chagrin de suivre pas à pas cette richesse de la Genivière qui s'en allait! Et la cause ? la cause, c'était toujours la même.

Les métayers du Fief-Sauvin et d'au delà qui se rendaient à la foire de Beaupréau, lancés au trot de leur carriole, le saluaient d'un mot gouailleur; des coconniers marchands d'oeufs et de volailles, sortaient la tête des toiles tendues de leurs voitures au-dessous desquelles se balançaient des des paniers à claire-voie; des messagers le dépassaient en levant leur chapeau ; il ne répondait rien, ne regardait pas même.

Il continuait l'examen de son malheur Le matin même de la mort de Jacques, il avait reçu une lettre de Paris. Pierre, cette fois, n'avait écrit ni à sa mère, ni à ses soeurs; il disait à son père : " Vous me devez une somme que vous retenez sans droit. Il y a sept mois je vous l'ai réclamée. Jamais je n'ai eu de réponse. Aujourd'hui, je ne puis plus attendre. Mon prêteur connaît ma créance contre vous. Et si je ne lui ai pas versé 1500 francs dans huit jours, vous serez poursuivi par lui. Je ne puis l'en empêcher."

(A suivre)

College de Saint-Boniface

Suite de la 1ère page

de célébrer cette année des fêtes jubilaires, d'inviter à cette réunion tous les anciens élèves et tous les anciens professeurs du collège. Nous sommes sûrs qu'elle sera pour vous un doux repos et que vous en emporterez le meilleur souvenir.

DATE DES FÊTES

Les fêtes, à moins d'un changement dont vous seriez averti à temps, seraient les jours suivants du mois d'août 1910 : mardi le 16, mercredi le 17 et jeudi le 18.

LOGEMENT

Le collège pourra offrir l'hospitalité à un bon nombre d'anciens élèves et d'anciens professeurs. D'ailleurs un comité de réception s'occupera de retenir des places dans les hôtels.

PROGRAMME

Le programme suivant a été projeté. Quelques modifications y seront peut-être faites. Vous en seriez averti à temps.

MARDI LE 16 AOUT, 1910

7 h. P. M. Salut Solennel du Saint Sacrement dans la chapelle du Collège.

8 h. P. M. Souper au Collège. Causerie en famille.

MERCREDI, LE 17 AOUT

8h. A.M. Déjeuner au Collège.

9½ h. Grand'messe à la cathédrale.—Sermon.

12 h. Banquet dans la grande salle du collège, puis réception au jardin, jeux, etc.

6½ h. P.M. Souper au Collège.

8 h. Séance, discours, musique, etc.

JEUDI, LE 18 AOUT

8 h. A.M. Déjeuner au Collège. Excursion en bateau sur la rivière Rouge.

AVIS D'ADHÉSION

Vous nous obligeriez beaucoup en accusant réception de cette circulaire, et en nous disant si vous vous proposez de venir aux fêtes du Collège. Car, il est nécessaire que nous connaissions d'avance approximativement le nombre de nos hôtes. Il serait bon de nous faire connaître si vous viendrez seul ou si Madame vous accompagnera.

CONTRIBUTION

Nous n'avons fixé aucun montant de contribution mais nous avons cru préférable de laisser chacun fournir ce qui lui paraîtra convenable. Rien ne fera défaut à la splendeur des fêtes et cependant la plus stricte économie règnera dans notre administration. Si vous voulez envoyer d'avance une contribution, veuillez l'adressez à M. Gust. Rocan, St-Boniface, Man.

LES DAMES

Les dames pourront prendre part à presque tous les numéros du programme: excursion, séance, messe, etc.

PRIVILÈGE SUR LES CHEMINS DE FER

Quand nous aurons reçu avis de votre adhésion nous vous enverrons une autre circulaire à l'approche des fêtes. Nous vous fournirons alors le moyen de faire le voyage à moitié prix.

Vous pouvez envoyer la carte postale ci-incluse au secrétaire du Comité Général et lui dire si vous vous proposez de venir aux fêtes jubilaires du collège, et si vous avez l'intention d'y prendre votre logement.

Vous êtes prié de communiquer cette circulaire aux anciens élèves de votre voisinage qui ne l'auraient pas reçue. Vous êtes autorisé à les inviter au fêtes jubilaires du collège. Qu'ils veuillent bien envoyer au secrétaire leur adresse. Ce serait nous rendre un service que nous apprécierons beaucoup.

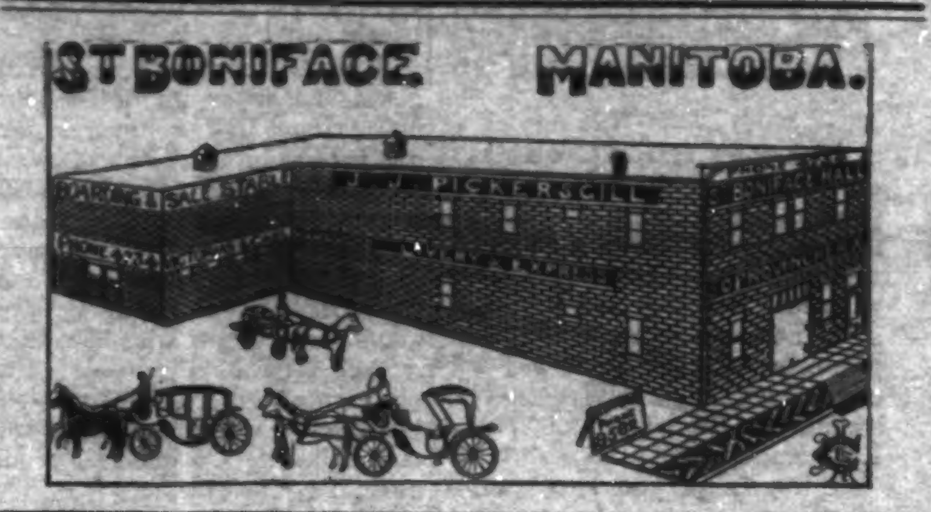
Une réponse sans délai aidera beaucoup les organisateurs des fêtes.

C. H. ROYAL AVOCAT.
Secrétaire du comité Général.

On a tout lieu de croire qu'un très grand nombre d'anciens élèves répondront à cette presente invitation. Tous les anciens élèves, même ceux qui demeurent dans Saint-Boniface, sont priés de prévenir M. Royal de leur intention d'assister aux Fêtes. Les autorités du collège ont besoin de connaître le nombre de leurs hôtes, pour fins d'aménagement, réception, banquets.

COMITE GENERAL

OFFICIERS
Prés : L. N. Bétournay.
Secrétaires Correspondant { C H. Royal, J. Dution
Trésorier : Gustave Rocan



Le Manitoba est en avant

Manitoba a 6,019,200 acres de surface d'eau, ce qui donne aux terrains les plus grands avantages au point de vue des récoltes : l'égoût et l'arrosage.

Il y a encore 25,000,000 d'acres inoccupés.

La population de la Province en 1901 était de 225,211. Elle est maintenant d'environ 500,000 ce qui est un Progrès plus que satisfaisant.

La production du blé, de l'avoine et de l'orge se chiffrait en 1901 de 90,367,085 minots ; en 5 ans elle a augmenté à 129,475,943 minots.

Winnipeg, en 1901, avait une population de 42,240. Maintenant elle possède environ 150,000 âmes, ce qui veut dire qu'elle a quadruplé en huit ans. L'évaluation de Winnipeg était, en 1901, de $26,405,770 ; elle se chiffre maintenant à $111106, 390. Elle a donc triplé en sept ans.

Nous avons toutes les facilités de transport. Quatre transcontinentaux, complétés ou en voie de construction passent par Winnipeg et on compte dans la province près de 4,000 milles de chemins de fer terminés.

Manitoba est la partie du globe qui a progressé le plus rapidement au point de vue de l'agriculture et du commerce. C'est la place où l'on peut s'établir sans risque et placer des capitaux car c'est la place où l'on obtient les meilleurs revenus pour notre travail ou notre argent.

Pour renseignements, veuillez vous adresser à

JAS. HARTNEY, 77 York St., Toronto, Ontario.
JOS. BURKE, Logan Ave, Winnipeg, Manitoba.
A. A. C. LARIVIÈRE, 22 Bâtisse de l'Alliance, Montréal, Québec.
J. F. TENNANT, Gretna, Manitoba.

J. J. GOLDEN,
Député Ministre de l'Agriculture et de l'Immigration.
Winnipeg, Manitoba